

Les licenciés de Terr'Loire poursuivent leur action



HIER MATIN, DEVANT LA PRÉFECTURE À ORLÉANS. Regroupés en association, les ex-salariés de Terr'Loire espèrent que leur dossier va avancer.

Ils le réclamaient depuis deux mois, date du dépôt de bilan de la société Terr'Loire de Chécy, et du licenciement de cinquante et un salariés, ce malgré la reprise par Agralys et Terre de France Beauce. C'est, enfin, chose faite. Jean-Vincent Valliès, maire de Chécy, Thierry Soler, conseiller général, et Jean-Pierre Sueur, sénateur, entre autres, ont été reçus, hier matin, par le préfet du Loiret, à Orléans. Sans les salariés, en colère et désabusés, invités à rester dehors.

« On se demande vraiment ce qu'on va devenir. Notre avenir n'est pas gai. On avait presque tous entre vingt et trente ans de boîte. On a tout donné... Quand on voit comment on est remercié, il y a de quoi être écœuré », confient tour à tour Ghislaine, Colette et Lisabeth.

« Solde de tout compte d'ici quinze jours »

Depuis lundi, les salariés licenciés de Terr'Loire se sont regroupés en association, TerLice. « L'intérêt est bien de mieux défendre et de soutenir, par tous

les moyens légaux, les salariés licenciés de Terr'Loire », explique le président, Dominique Prudhomme.

Interrogé sur la teneur du rendez-vous de ce jeudi matin, il explique, après avoir fait le point avec les élus : « Il a été demandé à l'administrateur judiciaire et au mandataire social que les salariés reçoivent leur solde de tout compte d'ici quinze jours. Pour certains, il faut bien l'avouer, la situation devient difficile. Concernant la formation des salariés, elle sera étudiée au cas par cas, de manière à faciliter au mieux leur reclassement. L'important est qu'il n'y ait plus d'obstacles aux formations longue durée, ni aux créations d'entreprise. Concernant les indemnités légales, tous sont bien conscients qu'elles sont bien minimales. Mais pour l'instant, il n'y a rien de précis. On y travaille. »

Un prochain comité de suivi, avec un référent du Pôle emploi et un autre du conseil régional, devrait avoir lieu à la mi-décembre. Les salariés espèrent bien y être, cette fois-ci, conviés.

J. P.-S.